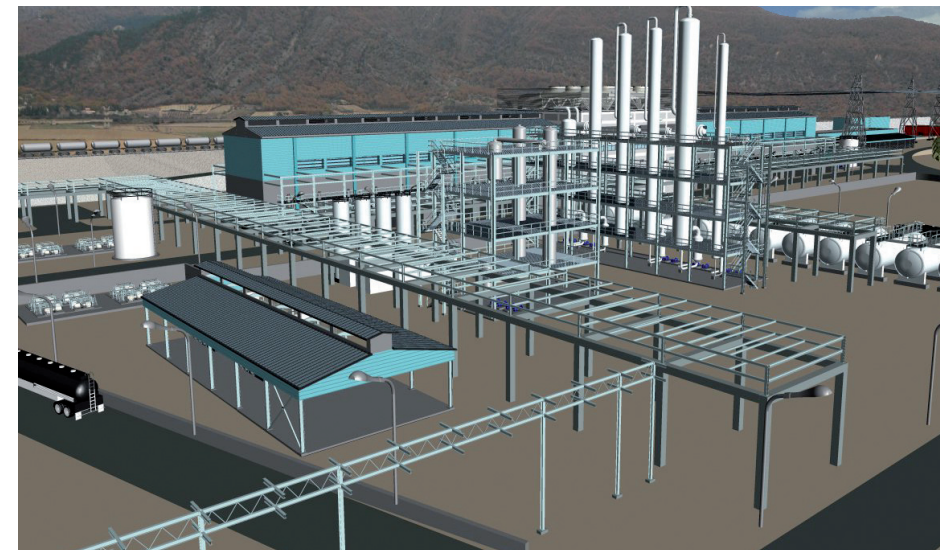


SILICIUM DE PROVENCE // Saint-Auban (04)

Usine de production 4 000 T – Première tranche – Permis de construire



Détail usine première tranche 4 000 T



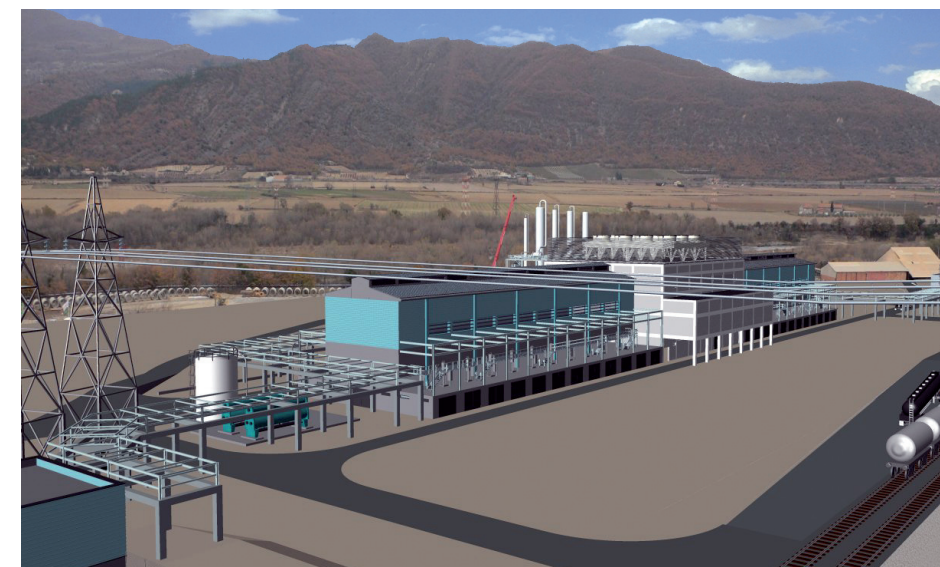
Détail du process industriel



Zone de jonction avec le site ARKEMA



Intégration dans le site



Arrivée de l'énergie électrique renouvelable du barrage EDF

Budget travaux 1^{re} tranche : **400 M€ TTC**

(dont 37 M€ TTC pour la partie bâtiments)

Conception technique et réalisation : **TECHNIP**

Permis de construire : **Atelier Philippe Jammet architecte**

Obtention PC : **2007**

Livraison : **2009 – 2010**

Description du projet

Le groupe Silicium de Provence construit un nouveau site de production industrielle dont l'activité est de produire la matière première des nouvelles technologies photovoltaïques. Il s'agit de créer du silicium-base extra pur (99,99999 % de pureté). Cette première tranche d'usine est programmée pour produire 4 000 t / an de silicium (une 2^e tranche portée à 8 000 t / an est prévue à l'horizon 2011).

TECHNIP a été retenu comme équipe d'ingénierie globale de l'ensemble du process de cette entité. L'Atelier Philippe Jammet architecte a organisé l'élaboration du dossier de permis de construire en parallèle d'une DAE générale (demande d'autorisation d'exploiter). Cette réalisation, emblématique des nouvelles technologies liées à la production des énergies renouvelables, se positionne aux abords d'une zone classée « Natura 2000 »